

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--

RESI-2P

--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Avis à Manifestation d'intérêt N°2024-03M/MARAH/SG/RESI-2P

Élaboration de la stratégie de ciblage du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)

Financement : PTBA 2024-2025 C.A.3.1.4 et ligne BFA-2000003918-0076-CS-ICS du PPM 2024-2025
Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024-2025 du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).
2. **Source de financement.** Dans le cadre de la mise en œuvre du RESI-2P, financé par les accords de Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Élaboration de la stratégie de ciblage du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)*.
3. **Description des prestations.** Les services comprennent entre autres **l'élaboration d'une méthodologie de ciblage suivant une approche inclusive, adaptée aux spécificités de chaque investissement et au groupe cible tout en garantissant une sensibilité aux conflits et une conformité avec les objectifs du Programme d'actions du Secrétaire général de l'ONU sur les déplacements internes ; le développement d'un plan d'actions détaillé pour la mise en œuvre effective de la stratégie de ciblage en conformité avec le cadre logique du Programme...**
4. **Critères d'évaluation.** Le **RESI-2P** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un diplôme de niveau BAC+4 en sciences sociales, sociologie, socio-économie, développement rural ou tout autre diplôme équivalent, avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique dans l'élaboration des stratégies de ciblage ; la conduite d'études d'évaluation des politiques et/ou stratégies des projets et programmes de développement dans le domaine du développement rural en général et de l'agriculture en particulier ;
 - **Critère principal** : élaboration des stratégies de ciblage;
 - **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études d'évaluation des politiques et/ou stratégies des projets et programmes de développement dans le domaine du développement rural en général et de l'agriculture en particulier.

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
 - le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
 - le diplôme légalisé ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
 - le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** au plus tard le **lundi 28 octobre 2024 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur les sites du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

Ouagadougou, le 11 octobre 2024

Le Coordonnateur National du RESI-2P

Wendtinda Elie SIBONE.



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGÉTAIRE 075 « AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET
IRRIGATIONS »

PROGRAMME POUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS
(RESI-2P)

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un (e) Consultant (e) pour l'élaboration de la stratégie de ciblage des bénéficiaires directs et des investissements du Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P)

FINANCEMENT : FIDA : 84,139% ; OFID : 15,861%

Activité : C.A.3.1.4 du PTBA 2024-2025 et ligne BFA-2000003918-0076-CS-ICS du PPM 2024-2025

Prêt NO. 2000004721 et NO. 2000004722 du 11 octobre 2023

Octobre 2024



Uniting against Poverty



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, l'agriculture occupe 63,3% de la population active (RGPH, 2019), fournit environ 61,50% des revenus monétaires des ménages agricoles et contribue pour 21,20% au PIB (IAP, 2022). Par ailleurs, le secteur fait face à des contraintes majeures comme la pression anthropique sur les ressources naturelles par des pratiques agricoles qui dégradent les sols, les systèmes de production non durables et inadaptés. L'on note également la surexploitation des ressources naturelles, le faible accès aux intrants et aux équipements de qualité. En outre, les conflits sont répétés entre agriculteurs et éleveurs en raison de la rareté des aires de pâturage et des ressources dans les couloirs de transhumance. Cette situation entraîne une faible productivité agricole, la détérioration de la situation alimentaire et de la résilience des petits producteurs. A cela s'ajoute la situation sécuritaire qui entrave l'activité des populations rurales et amenuise les opportunités d'exploitation durable des ressources naturelles. Ce contexte de fragilité impose des efforts considérables de développement socioéconomique en particulier en milieu rural où une personne sur deux (51%) vit en dessous du seuil de pauvreté, et qui concentre 92% des pauvres que compte le pays (EHCVM, 2018).

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui technique et financier du FIDA a formulé le **Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P)**. Le Programme s'inscrit dans la continuité de l'action du FIDA qui, depuis quatre décennies, accompagne le Burkina Faso dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques en faveur des ruraux pauvres. Il fait suite à l'achèvement du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural au Nord, Centre-Nord et Est (Neer-Tamba 2014-2023). Ce projet a développé avec succès des investissements pour accroître la résilience des populations rurales pauvres par une gestion participative et durable des ressources naturelles. Les acquis générés par le projet et leur appropriation par les bénéficiaires ont révélé la pertinence de mettre à l'échelle une telle approche dans un contexte de fragilité qui perdure.

Avec le durcissement rapide des conséquences du changement climatique au niveau mondial, le renforcement de la résilience demeure un élément crucial pour le Burkina Faso dont une grande partie du territoire reste très exposée et très vulnérable aux effets du changement climatique. Le Programme se justifie davantage au regard de son alignement sur les axes stratégiques du COSOP 2019-2024. Surtout, le RESI-2P constitue un instrument de mise en œuvre des politiques et stratégies nationales et sectorielles notamment le Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD 2023–2025), la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, la Politique sectorielle de production agro-sylvo-pastorale et l'Offensive Agro-Pastorale et Halieutique (2023-2025). Ainsi, l'objectif général du RESI-2P est de consolider les capacités d'adaptation des populations rurales aux chocs externes et aux effets du changement climatique. L'objectif de développement vise à renforcer la résilience des petits exploitants, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes déplacées internes, par des investissements durables visant la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'augmentation des revenus.

Les interventions du programme sont organisées autour de deux composantes d'impact et visent les effets suivants :

- Effet A : la résilience des systèmes de production et l'alimentation des petits producteurs dans les filières cibles sont améliorés ;

- Effet B : les bases de la valorisation et de la compétitivité fondées sur des solutions durables sont développées dans les filières cibles.

D'un budget global de 71,73 milliards de Francs CFA sur une durée de huit ans (2024-2032), le RESI-2P intervient dans les régions du Nord et du Centre-Ouest sur les filières prioritaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec un potentiel de valeur ajoutée : la culture maraichère, le mil, le sorgho, le maïs, le riz, les tubercules (manioc, patate douce à chair orange-PDCO), l'aviculture, la production porcine ainsi que les produits forestiers non ligneux (PFNL). Dans les deux (02) régions, le Programme touchera directement 109 000 ruraux dont 45% (49 050) de femmes et 50% (54 500) de jeunes. Aussi, 13 096 personnes déplacées internes (PDI) et 1 097 personnes en situation de handicap (PSH) bénéficieront du Programme.

Le document de conception du Programme donne les orientations globales sur la stratégie de ciblage qui combinera le ciblage géographique, le ciblage direct et l'auto-ciblage avec une priorité sur l'inclusion sociale en se référant aux principes et approches du FIDA, aux orientations nationales en matière de ciblage. Ainsi, la définition d'une méthodologie et des outils adaptés aux différentes approches de ciblage s'avère nécessaire pour l'identification des potentiels bénéficiaires du Programme dans la zone d'intervention. Dans cette optique, il est prévu l'élaboration d'une stratégie de ciblage qui sera complétée par une stratégie genre.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue du recrutement d'un (e) Consultant (e) individuel (le) qui appuiera le Programme dans l'élaboration d'une stratégie de ciblage des bénéficiaires et des investissements du Programme (RESI-2P).

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

1- Objectif principal

L'Objectif global de l'étude est de mettre à la disposition du RESI-2P un document de stratégie de ciblage inclusive permettant au Programme et ses partenaires de mise en œuvre de sélectionner des bénéficiaires répondant aux caractéristiques des groupes cibles du Programme.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques assignés à cette mission sont :

- élaborer une méthodologie de ciblage suivant une approche inclusive et adaptée aux besoins du Programme selon la spécificité de chaque investissement, zone, et cible (bénéficiaire), et liée aux processus de planification du projet participatives. Compte tenu de l'inclusion des personnes déplacées, il est important de veiller à ce que l'approche de ciblage soit sensible aux conflits et soit conforme aux objectifs du Programme d'actions du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les déplacements internes² ;

² https://www.un.org/fr/content/action-agenda-on-internal-displacement/assets/pdf/Action-Agenda-on-Internal-Displacement_FR.pdf

- concevoir des outils permettant le ciblage géographique des bénéficiaires du programme notamment la circonscription des zones de concentration, des bassins de production, des bassins versants (la délimitation) et des villages bénéficiaires ;
- concevoir des outils pour le ciblage des bénéficiaires par type (individus, groupe d'individus, organisation) selon des critères définis dans les documents du projet, les textes juridiques et orientations du FIDA et au niveau national, régional, communal et local ;
- identifier les principaux défis/obstacles et les risques qui entraveraient à l'inclusion effective des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes handicapées, personnes déplacées internes) dans les activités du Programme ;
- développer un plan d'actions détaillé pour la mise en œuvre effective de la stratégie de ciblage en conformité avec le cadre logique du projet.

III. RESULTATS ATTENDUS

- la méthodologie de ciblage suivant une approche inclusive, adaptée aux spécificités de chaque investissement et au groupe cible est élaborée tout en garantissant une sensibilité aux conflits et une conformité avec les objectifs du Programme d'actions du Secrétaire général de l'ONU sur les déplacements internes ;
- les outils permettant le ciblage géographique des bénéficiaires du Programme notamment la circonscription des zones de concentration, des bassins de production, des bassins versants (la délimitation) et des villages bénéficiaires sont définis ;
- les outils pour le ciblage des bénéficiaires par type (individus, groupe d'individus, organisation) selon des critères définis dans les documents du projet, les textes juridiques et orientations du FIDA et au niveau national, régional, communal et local sont définis ;
- les principaux défis/obstacles et les risques qui entraveraient à l'inclusion effective des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes handicapées, personnes déplacées internes) dans les activités du Programme sont identifiés.
- le plan d'actions détaillé pour la mise en œuvre effective de la stratégie de ciblage en conformité avec le cadre logique du Programme est développé.

IV. PRINCIPALES ROLES ET RESPONSABILITES

4.1. Responsabilité du Commanditaire

Le commanditaire prendra toutes dispositions pour faciliter la bonne réalisation de l'étude. Il s'agira de :

- **mettre à la disposition du/de la Consultant (e) les documents disponibles (tout document relatif au Projet, qui pourrait être utile pour la réalisation des études) ;**
- **appui à la mobilisation des parties prenantes (information des acteurs clés, lettre d'introduction) ;**
- **assurer le paiement des prestations selon le marché conclu ;**
- **assurer le suivi du processus et amendement des documents provisoires ;**
- **organiser les rencontres (cadrage et ateliers de validation) prévues.**

4.2. Responsabilité du/ de la Consultant (e)

Sous la supervision du Coordonnateur du Programme et de la Spécialiste genre et inclusion sociale du RESI-2P, le/la Consultant(e) mènera les tâches ci-dessous pour atteindre les résultats attendus.

Le/la Consultant (e) aura pour principales tâches entre autres de :

- participer à la rencontre de cadrage avec l'Unité de Gestion du Programme (UGP) : elle serait l'occasion, pour le Consultant (e), de mieux prendre en compte les attentes du commanditaire mais aussi de formuler ses besoins en matière de documentation, de facilitation de la prestation, etc. ;
- élaborer le compte rendu de la rencontre de cadrage ;
- exploiter toute documentation à même de contribuer à une bonne réalisation de la prestation : Document de Conception du Projet, divers rapports d'études et d'enquêtes d'effets,...);
- proposer une méthodologie spécifique assortie d'un questionnaire pour les enquêtes terrain et un échantillon à enquêter ;
- examiner le contexte et le dispositif national (sécuritaire, juridique, politique, institutionnel, social, culturel) pertinent pour le ciblage par rapport aux axes thématiques du Programme. Inclure une base des enseignements tirés des programmes et projets réalisés, incluant ceux du FIDA, sur le ciblage, le genre et l'inclusion sociale ;
- réaliser une analyse participative de la pauvreté rurale et des moyens de subsistance dans la zone d'intervention du Programme ;
- élaborer des tableaux de données principales qui montrent l'incidence et les tendances de la pauvreté dans la zone du Programme (par province, par commune), désagrégés par groupes cibles (femmes, jeunes, PSH, PDI) des zones cibles ;
- sur la base des diagnostics et des analyses, concevoir la stratégie globale de ciblage du Programme et des stratégies détaillées de ciblage inclusif, incluant l'équité des hommes et femmes, en référence aux activités envisagées. Celles-ci devront inclure les méthodes/outils de promotion de l'inclusion sociale de groupes cibles (jeunes, PSH, PDI, ménages plus vulnérables, leurs organisations de base) ;
- préparer la feuille de route pour l'opérationnalisation de la stratégie proposée notamment avec un plan d'action détaillé en conformité avec le cadre logique et le plan de travail du Programme ;
- définir les rôles et les responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie de ciblage du Programme ;
- identifier les besoins de renforcement de capacités en matière de ciblage et l'inclusion sociale pour les divers acteurs du Programme (l'équipe du Programme, les acteurs gouvernementaux, OPs, etc.) et préparer un plan d'actions pour les réaliser ;

- identifier des obstacles et risques potentiels, et comment le Programme lèvera ces barrières par les mesures d'atténuation, pour assurer leur pleine participation et implication dans le Programme ;
- Identifier les ressources nécessaires à l'atteinte des résultats attendus du processus de ciblage ;
- collecter, traiter et analyser les données en lien avec l'objet de l'étude ;
- Proposer des canevas pour le suivi du ciblage ;
- élaborer les versions provisoire et définitive du rapport d'étude ;
- animer la rencontre de validation du rapport d'étude
- élaborer le compte rendu de la rencontre de validation.

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

L'étude concernera la zone d'intervention du Programme RESI-2P, à savoir les 36 communes de concentration dont 20 au Nord et 16 dans le Centre-Ouest. On note aussi les 5 communes d'extension dans le Centre-Ouest pour prendre en charge les aménagements CES/ DRS. L'accent sera mis sur les questions axées sur les potentiels bénéficiaires, les réalités locales et les acteurs locaux de mise en œuvre de la zone d'intervention du Programme. Pour les aspects institutionnels, législatifs, stratégique et d'ouverture, le / la Consultant (e) pourrait s'ouvrir au-delà de la zone d'intervention.

VI. DUREE ET PERIODE DE LA MISSION

L'étude se déroulera sur la période **d'octobre à novembre 2024** pour une durée de **quarante-cinq (45) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service. Toutefois, le niveau d'effort de la prestation ne saurait excéder **trente-cinq (35) hommes/jours y compris celui d'un assistant s'il y a lieu**. Cette durée prendra en compte l'animation d'un atelier de cadrage et un atelier de restitution/validation de la version provisoire du rapport de l'étude. Le / la Consultant (e) respectera strictement les délais fixés pour le dépôt des livrables.

VII. METHODOLOGIE

L'étude se déroulera selon une approche participative et inclusive qui privilégiera les échanges et la concertation entre acteurs dans les prises de décisions.

Le/la Consultant(e) jouera un rôle d'analyste avisé, de facilitateur, d'orientation et d'organisation des réflexions. Son mandat consistera essentiellement à : (i) la préparation de l'étude et participation au cadrage de l'étude, (ii) la collecte des données, (iii) la saisie, le traitement et l'analyse des données collectées, (iv) la restitution des résultats obtenus, (v) la prise en compte des observations/amendements, la finalisation et la transmission du document final de la stratégie de ciblage du Programme.

Un comité restreint sera mis en place pour suivre l'évolution des travaux du/de la Consultant (e).

Au cours de la mission, les Consultant (e) retenu (e)s pour élaboration de la stratégie de ciblage et celle relative au genre devront travailler en étroite collaboration. Cela garantira des actions concertées et cohérentes.

La stratégie sera validée lors d'un atelier élargi de validation pour créer une vision commune au sein de l'équipe et des partenaires de mise en œuvre.

VIII. LIVRABLES DE L'ETUDE

8.1. Documents

Il est attendu à la fin de l'étude :

- le Rapport méthodologique de démarrage assorti du plan de travail
- le rapport détaillé de l'étude comportant :
 - la stratégie de ciblage ;
 - le plan opérationnel de ciblage ;
 - les outils pour le ciblage.

8.2. Échéance des livrables

Le tableau ci-après résume l'échéance attendue des livrables dans le cadre de l'étude :

Livrable	Échéance	Contenu	Format	Nombre de copies	Précisions
Rapport de démarrage assorti du plan de travail	OS + 07 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> • Un document dans lequel le bureau d'étude présente, la méthodologie de l'étude, les outils de collecte de données et son plan de travail 	Papier, Support numérique (Word, PDF)	3	
Rapport provisoire de l'étude	OS + 45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> • la stratégie de ciblage ; • le plan opérationnel de ciblage ; • les outils pour le ciblage. 	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	5	
Rapport détaillé de l'étude	OS + 45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> • la stratégie de ciblage ; • le plan opérationnel de ciblage ; 	Papier, Support numérique (Word, PDF)	5	

Livrable	Échéance	Contenu	Format	Nombre de copies	Précisions
		<ul style="list-style-type: none"> les outils pour le ciblage. 	par mail et sur une clé USB		
Rapport global de mission	OS+45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> le contexte de la mission les objectifs la période et zone de couvertures le déroulement les livrables fournis les recommandations/ suggestions de l'atelier de validation ; les difficultés rencontrés au cours de la mission et suggestions 	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	05	

OS : Ordre de Service de démarrage

IX. PROFIL ET QUALIFICATION DU/ DE LA CONSULTANT (E)

a) Consultant Principal

L'étude sera conduite par un(e) consultant(e) individuel(le) répondant au profil suivant :

- **Qualifications et compétences** : formation universitaire de niveau BAC + 4 ans au moins en sciences sociales, sociologie, socio-économie, développement rural ou tout autre diplôme équivalent et avoir une bonne connaissance du secteur agricole, (joindre obligatoirement une copie légalisée du diplôme) ;
- **Ancienneté** : une expérience générale d'au moins cinq (05) années ;
- **Expériences similaires** : avoir réaliser au moins une (01) mission de ciblage pour la mise en œuvre de projets/ Programmes ;

Le Consultant principal aura pour mission de coordonner la planification et l'exécution de l'étude, et de veiller à ce que le travail accompli réponde aux plus hautes normes professionnelles. Il devra s'assurer que le mécanisme de contrôle de qualité et de supervision en place pour la collecte des données est

efficace ; il gèrera l'équipe de collecte des données et veillera à ce que chacun de ses membres effectue le travail qui lui est imparti.

NB : Le Consultant (e) principal (e) pourra avoir recours à un (e) Consultant (e) associé dans le cadre de la présente mission

b) Profil de l'assistant s'il y a lieu

L'assistant devra avoir la qualification suivante :

- un diplôme BAC + 3 en statistiques, économie ou tout autre diplôme jugé pertinent ;
- au moins trois (03) ans d'expérience générale ;
- avoir au moins une expérience spécifique en traitement et analyse des données.

X. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le formulaire d'auto-certification ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- la copie légalisée du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « **manifestation d'intérêt pour l'élaboration de la stratégie de ciblage des bénéficiaires des investissements du Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P)** » au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 (dans les locaux du Projet NEER-TAMBA) côté Nord de **de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63.**

Le RESI-2P se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis de recrutement et ce sans préjudice.

XI. CRITERES ET PROCESSUS DE SELECTION

CRITERES DE SELECTION

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé dans l'élaboration des stratégies de ciblage et/ou dans les domaines d'études socioéconomiques, d'études d'évaluation et d'effet sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

La méthode de sélection du Consultant (e) est conforme à la procédure de sélection du Consultant(e) individuel (Ie) (SCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques :
 - o dans l'élaboration des stratégies de ciblage (**critère principal**) ;
 - o dans la conduite d'études d'évaluation des politiques et/ou stratégies des projets et programmes de développement dans le domaine du développement rural en général et de l'agriculture en particulier (**critère secondaire** à départager en cas d'exæquo).

NB :

- Le RESI-2P pourrait éventuellement discuter avec le/la Consultant(e) retenu(e) pour revoir les coûts de la prestation par rapport à l'enveloppe prévisionnelle ;
- Le/ la titulaire doit autoriser le FIDA et/ou toute autre personne désignée par lui d'inspecter ses bureaux et l'ensemble de ses comptes et registres comptables et ceux de ses sous-traitants en relation au processus de passation du marché et de son exécution. Le titulaire devra en outre permettre les audits qui seraient réalisés par le biais d'auditeurs désignés par le FIDA, si le FIDA le demande. Le/ la titulaire et ses sous-traitants devront prendre en considération que toute action entravant de manière significative les actions prises par le FIDA en matière d'inspection et d'audit constitue une pratique interdite et pourra conduire à la résiliation du Marché (ainsi qu'à une déclaration d'inéligibilité).

XII. MOYENS À METTRE À LA DISPOSITION DU / DE LA CONSULANT (E) PENDANT LA MISSION

Aucun équipement, ni moyen de transport ne sera fourni au/ à la Consultant(e) retenu (e) par le RESI-2P dans le cadre de cette mission. Le/la Consultant(e) devra donc prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution diligente et efficace de la présente mission.

XIII. FINANCEMENT

L'activité sera financée par les ressources du FIDA (84,139%) et de l'OFID (15,861%) prévues à cet effet dans le PTBA 2024-2025 du RESI-2P sous-composante C1 « Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication ; ligne budgétaire C.A.3.1.4 : Elaborer la stratégie de ciblage et suivant ses procédures de gestion financière et comptable.

Annexe 1 : MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU / DE LA CONSULTANT(E) INDIVIDUEL

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. **Education** [*Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien*]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [*Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus*]

7. Pays où le candidat a travaillé [*Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années*] :

8. Langues : [*Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite*]

9. Expérience professionnelle : [*En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.*]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

<p>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence</p> <p><i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p>11. Détail des tâches exécutées</p> <p><i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
---	--

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du consultant]

Annexe 2 : FORMULAIRE D'AUTO CERTIFICATION

Le présent formulaire d'auto certification doit être rempli par le soumissionnaire.
Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition à **[RESI-2P]**, à l'adresse suivante : Secrétariat de l'Unité de Gestion (UGP) du RESI-2P sise à Ouaga 2000, 15 BP 233 Ouagadougou 15 (Locaux de ex projet Neer-Tamba).

Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire :	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire :	
Titre du marché :	
Date :	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [.....] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy) et la **Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles** (accessible à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/ethics>).

Signature autorisée : _____ Date: _____

Nom du signataire en lettres capitales : _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion³.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts⁴, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt de **[RESI-2P]** ou du FIDA,, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

[À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres :

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

³ Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante : <http://crossdebarment.org/>.

⁴ Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

Annexe 3 : INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'auto certification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer **RESI-2P**.

Si, d'autre part, il est établi à ce stade que le contractant ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne sont pas admissibles, le contractant doit immédiatement en informer **RESI-2P** qui déterminera si le contrat peut être exécuté ou si le contractant peut procéder à un remplacement. Une telle décision sera prise au cas par cas et devra être approuvée par le FIDA, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

Tous les documents susmentionnés doivent être conservés par le contractant en tant qu'éléments du dossier relatif au contrat passé **RESI-2P** pendant toute la durée du contrat et pour une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.